

Trouver des praticiens pour le cabinet

Mercredi, le maire Pascal Gudin, entouré du député Serge Grouard, du sénateur Jean-Pierre Sueur et des membres du conseil municipal, a adressé ses vœux à la population.

Pascal Gudin a dressé le bilan de l'année 2015, en soulignant l'achat, pour un montant de 460.000 €, sans emprunt, du cabinet médical. Le défi 2016 du conseil sera de trouver des praticiens pour exercer à Artenay. « Éric Brodiez, le dentiste, continue son activité le temps de trouver un successeur », a déclaré le maire.

Un boulodrome couvert va être bâti

L'aménagement de la nouvelle gendarmerie a été évoqué. « Un projet de plus de deux millions d'euros, dont 80 % à la charge de la commune, bien que la sécurité intérieure relève d'une compétence régionale de l'État. Un petit bémol : la présence par deux fois sur le chantier d'ouvriers sans papiers », a tenu à préciser



CÉRÉMONIE. Pascal Gudin et les membres du conseil municipal ont présenté les vœux pour 2016 à la population.

Pascal Gudin. Le maire a complété en soulignant que les anciens logements de la gendarmerie sont mis en location.

Pour 2016, peu de perspective. Pas grand-chose pour la jeunesse qui espère pourtant la réalisation d'un nouveau complexe sportif. Cette année verra la construction d'un boulodrome couvert, derrière le dojo, ce qui va permettre aux joueurs de pétanque de s'entraîner pen-

dant l'hiver. Concernant le développement économique, « une première réunion entre dirigeants d'entreprises a eu lieu à l'automne, dans le cadre d'une démarche de création de club entreprise au sein de la communauté de commune », a expliqué Pascal Gudin.

Un suivi régulier de la sucrerie

Au sujet de l'environnement, « les soucis rencontrés autour du méthani-

seur à la sucrerie sont en train de se résorber. Une association de riverains a vu le jour, un comité scientifique a été créé. Il y a un suivi régulier avec la préfecture afin d'apporter toutes les solutions possibles », a déclaré le maire.

Le gros projet du Département au sein de la commune est l'aménagement du carrefour giratoire de la RD 2020 en prolongement de la RD 861. ■